Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC MARCAILLOUX Nicole et Stéphane sur la commune principale de l'AIOT La Cipière 19370 CHAMBERET.

La référence de votre dossier est A-3-Q9TPJHRY et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 31/03/2023 à 10h14 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration de modification

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur : Je ne connais pas le service instructeur

Conditions d'engagement du déclarant

 Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site https://aida.ineris.fr/
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Mandataire

N° SIRET 18190202400031

Organisme : CHAMBRE D AGRICULTURE DE LA CORREZE

Nom: BRESSY

Prénom : Anthony

Fonction: Organisme consulaire

Personne morale

N° SIRET 50013504100019

Raison sociale GAEC MARCAILLOUX NICOLE ET STEPHANE

Forme juridique Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

LA CIPIERE

la cipière

19370 CHAMBERET

Signataire

Nom: MARCAILLOUX

Prénom : Stéphane

Qualité : Associé Gérant

Référent

Nom: MARCAILLOUX

Prénom : Stéphane

Fonction : Associé Gérant

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : GAEC MARCAILLOUX Nicole et Stéphane

Description des activités :

Elevage de poules pondeuses en AB Elevage de bovins allaitants(autre déclaration ICPE)

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : NON

4 - Localisation

Localisation de l'installation

La Cipière

19370 CHAMBERET

X:599837

Y: 6501345

Projection: Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation,

jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d' eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Passage de 12000 Poules en AB=> en 18000 poules plein air. Le projet consiste à construire les jardins d'hiver pour répondre aux nouvelles normes de bio sécurité liée à la grippe aviaire Le projet aura une couverture photovoltaïques.

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Autorisation ICPE MARCAILLOUX.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

ICPE 1000 MARCAILLOUX.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

Plan MARCAILLOUX.pdf